

*Privilège—M. Crosbie*

**M. le Président:** A l'ordre. Il y a clairement divergence de vues à propos de certains faits, mais il ne s'agit pas, comme le ministre le sait certainement, d'une question de privilège.

Présentation des rapports émanant des comités permanents et spéciaux.

**M. Crosbie:** Alors, j'invoque le Règlement, monsieur le Président.

**M. le Président:** Le ministre de la Justice sur un rappel au Règlement.

**M. Crosbie:** J'ai signalé à la Chambre que le député de Glengarry-Prescott-Russell a fait des remarques tout à fait erronées et préjudiciables au sujet de mon frère, Andrew C. Crosbie, qui ne doit pas \$380,000 au ministère du Revenu national. Et je demande . . .

**M. le Président:** A l'ordre!

**M. Crosbie:** . . . au député de retirer cette allégation sans réserve aucune.

**M. le Président:** A l'ordre!

**M. Crosbie:** Oui, à l'ordre, monsieur le Président. C'est ce que je veux, de l'ordre. C'est ce que je veux, des droits . . .

**M. le Président:** A l'ordre!

**M. Crosbie:** . . . pour les innocents qui sont calomniés.

**M. le Président:** Le ministre voudrait-il se rasseoir? Le ministre peut donner des conseils juridiques à son frère pour qu'il exerce ses droits à l'extérieur de la Chambre, devant les tribunaux.

**M. Crosbie:** Quels droits a-t-il?

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît.

**Des voix:** Règlement!

**M. le Président:** Il n'y a pas là de question de privilège et il n'y a pas non plus de rappel au Règlement. Présentation de rapports des comités permanents et spéciaux.

**M. Crosbie:** J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

**M. le Président:** Le ministre de la Justice voudrait-il se rasseoir?

**M. Crosbie:** Rappel au Règlement.

**M. le Président:** Le ministre de la Justice veut-il bien se rasseoir?

**M. Crosbie:** J'invoque le Règlement.

**M. Deans:** Ne vous faites pas jeter dehors.

**M. Crosbie:** Si ce genre de conduite répréhensible peut continuer à la Chambre, plus personne n'est à l'abri.

**M. le Président:** Le ministre de la Justice doit se rasseoir immédiatement.

**M. Deans:** John, asseyez-vous.

**M. Crosbie:** C'est une honte.

**M. le Président:** Encore une fois, et le ministre de la Justice ne me laissera pas le choix.

**M. Guilbault (Saint-Jacques):** C'est ce qu'il veut.

**M. Crosbie:** Allez-y.

**M. Deans:** Ne le faites pas.

**M. le Président:** Le ministre de la Justice a soulevé une question qui est importante pour lui et il pourra intervenir, s'il le désire, à l'appel des déclarations de ministres ou demander à un collègue de faire une déclaration au titre de l'article 21 du Règlement, mais, autant que je puisse voir, il n'a soulevé ni question de privilège ni rappel au Règlement.

**M. Crosbie:** L'article 21? Quel est le rapport?

**M. le Président:** Présentation de rapports des comités permanents et spéciaux. Dépôt de documents. Déclarations de ministres.

**M. Crosbie:** Nous n'avons pas encore réglé cette question.

**M. le Président:** Déclarations de ministres.

**M. Crosbie:** Parfait, monsieur le Président. Je désire faire une déclaration en rapport avec le ministère du Revenu national au sujet du cas de Andrew C. Crosbie et des fausses allégations de Glengarry-Prescott-Russell (M. Boudria), faites le 3 juin 1985.

• (1510)

**M. le Président:** Le ministre fait-il une déclaration en sa qualité de ministre de la Justice ou de frère?

**M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell):** Monsieur le Président, je voudrais simplement dire au ministre que je vérifierai mes sources et que je lui répondrai demain, ou en tout cas le plus tôt possible, et que je me rétracterai si nécessaire.

## AFFAIRES COURANTES

[Français]

### PÉTITIONS

#### LES PENSIONS DE SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

**M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides):** Monsieur le Président, j'ai quelques pétitions à déposer.

La première provient de personnes du Centre d'accueil Champlain qui est une résidence pour personnes âgées à Brosard; ces gens s'opposent à la désindexation des prestations de sécurité de la vieillesse; ils demandent au gouvernement de maintenir la pleine indexation.